Directives anticipées : garantir la volonté du malade

EXPERTISE CLINIQUE

Ref : ECTRE02B

Compétences visées

Rédiger des directives anticipées.

Objectifs et contenus

Réaliser un état des lieux des pratiques existantes et introduire la notion d'éthique dans les soins

- La situation de l'établissement, du service.
- La notion d'éthique dans les soins.
- L'analyse des documents et des pratiques professionnelles.
- Les textes officiels : Code de la Santé Publique, Loi 2002, Loi 2005, Décrets 2006, Rapport Sicard 2012, Rapport ONFV 2013, Conférences citoyennes 2013, Loi Claeyes-Léonetti de février 2016.

Contribuer à l'élaboration et à la prise en compte des directives anticipées

- La garantie pour le patient hors d'état d'exprimer sa volonté de la prise en compte de ses souhaits de fin de vie.
- Les directives anticipées : caractéristiques, conservation, durée de validité.
- La rédaction des directives anticipées.
- Le rôle des soignants, place des dialogues singulier et collégial.
- La personne de confiance, les proches.

Développer des ressources collectives dans l'aide à la rédaction des directives anticipées

- L'évaluation de la compétence du patient, de sa connaissance de la maladie.
- Le temps disponible pour la rédaction : situation d'urgence, anticipation.
- L'instauration de la relation soignant/soigné, l'écoute, le dialogue.
- Le consentement : éclairé, présumé explicite.
- Le refus de l'obstination déraisonnable, la sédation, les demandes d'euthanasie.
- Le cas particulier des personnes sous curatelle, tutelle.
- Les dilemmes autour des directives anticipées.

Rédiger des directives anticipées à partir de modèles de rédaction

- Le formulaire de directives anticipées : HAS, EHPAD, CH, associations...
- Les exemples spécifiques pouvant être réalisés sur demande : patients aphasiques, patients présentant des troubles cognitifs, patients ayant une SLA...

Méthodes

- Quiz d'autoévaluation.
- Apports théoriques.
- Cas pratiques.
- Analyse réflexive et éthique de pratiques.

Personnes concernées

Médecin, cadre de santé, infirmier

Valeur ajoutée

Un travail spécifique est réalisé sur l'analyse des situations particulières de malades atteints de troubles cognitifs, de malades tétraplégiques, de patients aphasiques… Des séances de simulation sont mises en œuvre sur différentes situations de rédaction : aide à la rédaction, rédaction en présence d'un témoin...

Pré-requis

Aucun

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- La loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie (Léonetti-Claeys).
- Le décret d'application n°2006-119 du 6 février 2006 relatif aux directives anticipées prévues par la loi n°2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires).
- La loi Léonetti du 22 Avril 2005 relative aux droits des patients en fin de vie.
- La loi du 4 Mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

Formation Inter & Intra

Lyon - Mai 2024

>> Du 27-05-2024 au 28-05-2024

Intervenant :
MASSON Florence

- Praticien hospitalier
- Gériatre
- Présidente du GREMM (Groupe de Réflexion en Éthique Médicale de Mâcon) durant 18 ans
- DIU Soins palliatifs
- AEU de philosophie et éthique médicale (UCLB Lyon)

Prix
Tarif Inter **720 €** Net de taxe
Tarif Intra **Nous Contacter**

Lyon - Mai 2025

>> Du 22-05-2025 au 23-05-2025

Intervenant :
MASSON Florence

- Praticien hospitalier
- Gériatre
- Présidente du GREMM (Groupe de Réflexion en Éthique Médicale de Mâcon) durant 18 ans
- DIU Soins palliatifs
- AEU de philosophie et éthique médicale (UCLB Lyon)

Prix
Tarif Inter **720 €** Net de taxe
Tarif Intra **Nous Contacter**

Mise à jour le : **18/03/2024**